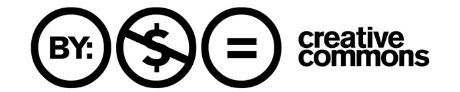


Abdallah El Mountassir

Comparer, différencier : l'expression de la comparaison en berbère (tachelhit) du sud-ouest marocain

In: Faits de langues n°5, Mars 1995 pp. 99-107.

doi : 10.3406/flang.1995.982



Comparer, différencier : l'expression de la comparaison en berbère (tachelhit) du sud-ouest marocain

ABDALLAH EL MOUNTASSIR *




saswa *« être semblable » /* naḥya *« être différent »*
et les relations d'identité / différence

La langue berbère ne possède pas de terme spécifique signifiant « comparer ou comparaison ». Toutefois, l'absence de terme ne signifie pas que la notion de la comparaison est inexistante. « Comparer » en tachelhit [1] est l'équivalent du verbe « différencier » *snaḥya*. Quand on veut comparer par exemple deux objets, on dit *snaḥya-tn* « différencie-les ». Il s'agit donc ici de déterminer en quoi ils sont différents : poids, taille, couleur, volume, prix, etc. Lorsque deux objets sont différents, on dit *naḥyatn* (litt. différents-ils) ce qu'on peut traduire par « comparables ». Si les objets sont différents, cela veut dire qu'ils ne sont pas identiques (ou égaux) : *ur-tn saswa* (neg-ils.semblables), « ils ne sont pas semblables ».

Nous avons donc deux verbes qui entrent dans un rapport d'opposition : *naḥya* « être différent » et *saswa* « être semblable » à partir desquels le berbère construit toute relation de comparaison. Personnes, objets, propriétés peu-

* Université d'Agadir (Maroc). Adresse : BP 15, Inezgane, Agadir, Maroc.

1. C'est le parler berbère en usage dans le sud-ouest marocain qui couvre toute la plaine de Souss, le versant ouest du Haut-Atlas et l'ensemble de l'Anti-Atlas. Le tachelhit est essentiellement oral comme tous les autres parlers berbères.

vent être, soit identiques (*saswa*), soit différents (*naḥya*). En d'autres termes, nous avons ici un système binaire qui repose sur deux relations comparatives essentielles : identité et différence. La relation de différence correspond à deux autres relations : l'infériorité et la supériorité.

RELATION COMPARATIVE DE DIFFÉRENCE

Il convient tout d'abord de rappeler que le berbère ne possède pas de marqueurs spécifiques formels pour exprimer ces deux relations comparatives identité et différence. La langue a recours à des lexèmes. Les entités et les événements ne sont pas traités de la même manière.

a / Comparaison des entités : Si une comparaison de différence porte sur les entités, on a recours à deux verbes : *ati* « dépasser, surpasser (en nombre, quantité, grandeur) et *af* « être mieux, meilleur »). Ces deux verbes *ati* et *af* introduisent respectivement une comparaison portant sur la quantité et une comparaison de qualité. Soient les deux énoncés suivants :

(1) tuti lxdmt n-Brahim ti n-Hmad
elle.dépasser travail de-Brahim celle de-Ahmed
Brahim a plus de travail qu'Ahmed
(2) tuf lxdmt n-Brahim ti n-Hmad
elle.mieux travail de-Brahim celle de-Ahmed
Le travail de Brahim est mieux que le travail d'Ahmed
le travail de Brahim est plus intéressant que le travail d'Ahmed

L'entité « travail » est donc évaluée ici d'un point de vue quantitatif avec le verbe *ati*, et d'un point de vue qualitatif avec le verbe *af*. Il est important de signaler que ces deux verbes ne s'emploient que dans une structure comparative. Leur utilisation dans un contexte nécessite toujours la présence du comparé et du comparant. Le sémantisme de ces deux verbes comparatifs implique toujours l'idée de « dépasser, surpasser, être supérieur à ». Ils expriment donc une relation de supériorité. Pour rendre compte du sens des énoncés (1) et (2), nous pouvons les paraphraser ainsi :

(1) « la quantité de travail de Brahim a dépassé la quantité de travail d'Ahmed »

(2) « la qualité de travail de Brahim a dépassé la qualité de travail d'Ahmed »

Si le berbère possède ces deux verbes de supériorité, il ne connaît pas de termes qui signifient « être inférieur ». On ne peut jamais dire dans cette langue « moins de... » ou « moins bien.. ». Le berbère n'a pas de moyens pour

l'expression de l'infériorité. Pour exprimer celle-ci, on utilise le comparatif de supériorité négative. Nous aurons ainsi :

(1') ur tuti lxdmt n-Hmad ti n-Brahim
neg. elle.dépasser travail de-Ahmed celle de-Brahim
Ahmed n'a pas plus de travail que Brahim
= Ahmed a moins de travail que Brahim
(2') ur tuf lxdmt n-Hmad ti n-Brahim
neg. elle.mieux de-Ahmed celle de-Brahim
le travail d'Ahmed est moins intéressant que le travail de Brahim.

b / comparaison des événements : On distingue en berbère deux types de verbes : verbes d'action et verbes d'état. Cette distinction est importante à signaler ici dans la mesure où — comme nous allons le voir dans les analyses ci-dessous — le système comparatif berbère utilise des procédés différents selon le type de verbes dont il s'agit.

On désigne souvent par verbes d'état, des verbes qui dénotent des qualités physiques ou morales : couleurs, dimensions, poids, âge, activités de l'esprit, etc. Ces verbes se caractérisent, sur le plan formel, par une voyelle initiale **i-** : (Akouaou 1976 et Galand 1980)

imim « être doux »
izḍuy « être lourd »
iġzif « être grand »
imlul « être blanc »
isdid « être mince »
izur « être gros »
ifsus « être léger »

Avant d'examiner les caractéristiques propres à ce type de verbes, il convient d'abord de donner quelques éclaircissements concernant le système verbal berbère. Ce système est aspectuel, et non pas temporel, avec deux unités fondamentales correspondant à l'opposition inaccompli/accompli.

L'inaccompli (inac.) exprime le plus souvent le procès en cours ou le procès habituel. L'accompli (acc.) envisage le procès comme achevé et défini (déterminé). A partir du verbe *šš* « manger », nous pouvons avoir les deux énoncés suivants :

(3) ar ištta Brahim islman
inac. il.manger B. poissons
« Brahim est en train de manger du poisson »
(4) iššа Brahim islman
il.manger acc. B. poissons
Brahim a mangé du poisson

Si cette construction est valable pour ce type de verbes indiquant un processus comme *azzl* « courir », *su* « boire », *ara* « écrire », *amẓ* « attraper »,

etc., ce n'est pas le cas de ces verbes d'états-qualité comme : *imim* « être doux », *ifsus* « être léger », *rġ* « chaud », etc.

(5) ar irqqa lḥlib
inac. chaud lait
le lait est en train de chauffer »
(6) irġa lḥlib
acc. chaud lait
le lait est chaud

La relation conceptuelle qui relie les énoncés (3) et (4) est différente de celle qui relie les énoncés (5) et (6).

Dans le premier cas, l'inaccompli de la ph. (3) décrit le procès en cours de réalisation et l'accompli de la ph. (4) le présente comme achevé et terminé. Il importe de signaler ici qu'entre les deux procès, il y a rupture totale. Dans le deuxième cas, l'opposition inaccompli / accompli met en jeu d'autres opérations conceptuelles qui méritent d'être étudiées.

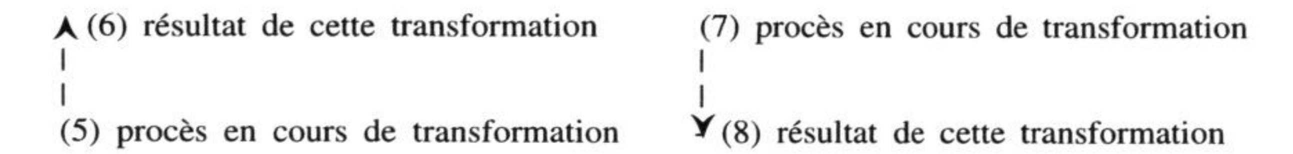
Ainsi, l'accompli du verbe de la ph. (6) indique le résultat du procès exprimé dans la ph. (5). En d'autres termes, le processus d'échauffement de (5) *ar irqqa*, aboutit, logiquement, à un état de chaleur *irġa* (6). Cet état vient donc, nécessairement, après l'accomplissement d'un procès. Il y a donc, entre les deux procès, une continuité.

Il convient donc de distinguer deux types de verbes correspondant à deux classes sémantiques différentes : une classe de verbes marquant un processus comme *azzl* « courir », *ftu* « partir », ... ; et une classe de verbes d'états-qualité comme *rġ* « être chaud », *ifulki* « être beau », etc. Ces observations nous permettent d'identifier une propriété qui est spécifique à ces derniers : leur caractère graduable (scalaire). En effet, le noyau sémique de ces verbes évoque toujours la notion de TRANSFORMATION ou le DEVENIR. Si dans la ph. (5) le procès est en cours de réalisation, il est aussi en cours de transformation : le lait *devient de plus en plus* chaud, et dans la ph. (6) c'est le degré maximum atteint par la température du lait.

Il est important de préciser ici, ph. (5), que le degré de température est *orientée* vers le niveau supérieur. Nous pouvons avoir le cas inverse, c'est-à-dire le cas où la température est orientée vers le niveau inférieur, ce qui entraîne le froid *akrram* :

(7) ar ikkrm lḥlib
inac. froid lait
le lait refroidit (= il devient froid)
(8) ikrm lḥlib
acc.froid lait
le lait est froid

Nous avons ainsi deux orientations opposées : un parcours ascendant dans l'exemple (5) et un parcours descendant dans l'exemple (7). Ces deux significations peuvent être schématisées ainsi :



Cette variation de degré est inhérente à ces verbes formant des couples oppositifs commme *rġ* « chaud » / *krm* « froid », *iġzif* « grand » / *imziy* « petit », *ifsus* « léger » / *izḍuy* « lourd » etc. Nous les considérons ainsi comme des verbes graduables.

Ces mêmes verbes graduables, ainsi que les verbes d'événement, admettent des quantificateurs (adverbes de degré) :

(9) iġzzif bahra Brahim
acc. il.grand trop Brahim
Brahim est très grand

(10) ar bahra ittxdam Brahim
inac trop il.travailler Brahim
Brahim travaille beaucoup

L'emploi de l'adverbe de quantification *bahra* dans ces deux énoncés dénote deux propriétés sémantiques différentes et opposées. Dans le dernier énoncé, on quantifie l'activité de travail de Brahim. Pour le locuteur berbère, cet énoncé fournit l'information sémantique qu'on peut paraphraser comme suit : « la quantité de travail de Brahim est grande ». Il s'agit donc d'une information quantitative qui est en jeu. Quant à l'énoncé (9), c'est la dimension évaluative qui est exprimée : la taille de Brahim est évaluée (jugée) comme grande.

Ces deux énoncés correspondent parfaitement à la différence quantité / qualité. A partir de ces remarques, nous formulons la distinction suivante : une quantification évaluative (qualité), avec les verbes graduables, et une évaluation des quantités avec les verbes non graduables. En berbère, la taille *tiġzi* est une propriété évaluative : on postule un jugement évaluatif sans donner de précision exacte. Par contre, le travail *lxdmt* est appréhendé ici comme une propriété quantifiable.

LA RELATION COMPARATIVE ET LA DIMENSION SPATIALE

Après avoir examiné, brièvement, les caractéristiques propres aux verbes graduables et l'opposition de ces derniers avec les verbes non graduables, examinons maintenant comment la différence entre ces deux types de verbes se manifeste au niveau de système de la comparaison en berbère.

En effet, les observations précédentes nous permettent d'identifier deux strctures comparatives différentes : la comparaison quantitative et la comparaison évaluative.

a / Comparaison quantitative : Dans une relation de différence, la comparaison quantitative est associée à un élément grammatical *uggar* « davantage, grande quantité ». Soit l'énoncé suivant :

(11) ar ittxdam Brahim uggar n-Hmad
inac. il.travailler Brahim davantage de-Ahmed
Brahim travaille plus que Ahmed

Cet énoncé transmet le contenu sémantique suivant :

— Brahim et Ahmed travaillent
— la quantité de travail de Brahim est supérieure à la quantité de travail d'Ahmed
— La quantité de travail d'Ahmed est inférieure à la quantité de travail de Brahim.

Ce dernier sens est l'équivalent de l'énoncé français : Ahmed travaille moins que Brahim. Or, en berbère nous ne pouvons jamais avoir ce type d'énoncé. Pour le locuteur de cette langue, ce sens de l'infériorité reste toujours sous-entendu. En d'autres termes, le berbère n'a pas un terme qui s'oppose à *uggar* et qui serait l'équivalent de « moins ». C'est pour cette raison, justement, que l'expression de l'infériorité est implicite dans cette langue alors que la supériorité est toujours explicite.

b / comparaison évaluative : Avec ce type de comparaison, la langue met en jeu d'autres concepts. Soit l'exemple suivant :

(12) iġzzif Brahim f-Hmad
acc. il.grand Brahim sur-Ahmed
Brahim est plus grand que Ahmed

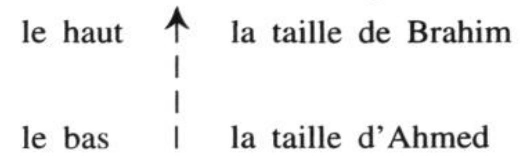
Ce qui est important à relever dans cet énoncé, c'est l'élément grammatical **f-** signifiant « au-dessus de, sur ». C'est une préposition locative qu'on peut trouver dans un énoncé non comparatif :

(13) iskkus Brahim f-lkursi
acc. il.s'asseoir Brahim sur-chaise
Brahim s'est assis sur la chaise.

Ce localisateur *f-* apparaît sous une forme pleine *flla-*, quand il est suivi d'un pronom. Nous aurons ainsi :

(12') iġzzif flla-s Brahim
acc. il.grand sur-lui Brahim
Brahim est plus grand que lui. (lui = Ahmed)

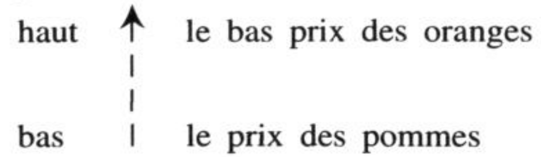
f- et *flla-* sont dérivés à partir du terme *aflla* qui désigne en tachelhit « le haut, le dessus, la partie supérieure de ». Toute relation de différence, avec les verbes graduables est conçue d'un point de vue spatial, en particulier, selon la dimension haut/bas. Dans l'énoncé (12), la taille de Brahim est décrite d'après son orientation « vers le haut » par rapport à la taille d'Ahmed. Nous pouvons paraphraser ce même énoncé ainsi : « la taille de Brahim est *au-dessus* de la taille d'Ahmed, et la taille de ce dernier est située *en bas* de celle de Brahim ». Ceci peut être schématisé par :



Il convient d'ajouter que cette notion spatiale du « haut » n'implique pas toujours une situation réelle de supériorité. Nous pouvons avoir un énoncé, dénotant l'infériorité, avec cette même dimension spatiale comme dans l'exemple ci-dessous :

(14) irxs llimun f-ttfaḥ
acc. il.bon marché oranges sur-pommes
les oranges sont moins chères que les pommes.

Cet énoncé nous informe que « le bas prix des oranges est situé *au-dessus* du prix des pommes ». Ce contenu sémantique peut être schématisé ainsi :



Ce qui apparaît dans ces schémas, c'est qu'en face de deux situations « réelles » différentes, infériorité et supériorité, la langue effectue la même opération sémantique qui est l'orientation spatiale du « haut, partie supérieure de ». Toutes les propriétés, qui sont en berbère conçues comme graduables : prix, distance, âge, poids, volume, etc, sont conceptualisées par ce même schéma. Sachant aussi que cette langue possède bien une préposition locative

ddu « sous, au-dessous de » qui s'oppose à *f-* « sur, au-dessus de ». On peut à cet égard, formuler la question suivante : pourquoi le berbère ne met-il pas en jeu l'autre orientation inverse (descendante) du « bas, partie inférieure » pour exprimer la cas d'infériorité ? Il s'agit là sans doute d'un phénomène qui est connu dans d'autres langues : il n'y a pas toujours une adéquation parfaite entre les données linguistiques et les faits réels.

RELATION COMPARATIVE D'IDENTITÉ

L'expression linguistique de l'identité repose essentiellement sur deux termes : *saswa* « être semblable » et *zund* « comme ». Ces deux termes comparatifs correspondent à deux types de relations d'identité : une identité totale et une identité partielle. Comparons les deux énoncés suivants :

(15) saswa Brahim d-Hmad h-tiġzi
semblable Brahim avec-Ahmed dans-taille
Brahim et Ahmed ont la même taille.

(16) iġzzif Brahim zund Hmad
il.grand Brahim comme Ahmed
Brahim est grand comme Ahmed.

Chaque énoncé présente un contenu sémantique différent de l'autre. Il s'agit dans l'énoncé (15) d'une identité totale : la taille de Brahim est identique à la taille d'Ahmed. Par contre, dans l'énoncé (16), *zund* « comme », nous informe que : Brahim et Ahmed sont grands. Ils ont une identité de stature, mais sans que leur taille soit mise en comparaison. Ce sens peut être paraphrasé par un autre énoncé : « de même que Brahim est grand, Ahmed est également grand ». Cette identité partielle est exprimée par *zund* « comme » qui évoque toujours dans cette langue un jugement subjectif propre à chaque locuteur.

CONCLUSION

Ces exemples berbères nous permettent de constater un fait important : cette langue ne dispose que de deux relations comparatives *saswa* et *nahya*, ou identité et différence, pour exprimer les trois relations comparatives « réelles » de supériorité, infériorité et égalité.

Par ailleurs, en étudiant le système comparatif berbère, un phénomène a

attiré notre attention. C'est que la génération actuelle tend à remplacer les procédés de comparaison du berbère par ceux de l'arabe dialectal, autre langue à tradition orale. Or, cette dernière ayant elle-même emprunté ce type de construction à l'arabe écrit où les procédés de comparaison sont plus complexes et riches. Ceci explique, sans doute, la pauvreté des termes spécifiques de la comparaison dans les langues orales et que ces termes se sont developpés avec l'écrit.